

Ambassade du Royaume de Belgique

à **Bujumbura** 

Boulevard de la Liberté18 Bujumbura

Tél: +257 22 22 32 66 Fax: +257 22 22 31 71

Mail: Bujumbura@diplobel.fed.be www.diplomatie.be/Bujumbura

CI.: D1.3 nos références 19/043



L'Ambassade de Belgique au Burundi présente ses compliments au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Burundi, et a l'honneur de se référer à sa lettre 18/MD/0251 du 19/07/2018 (voir PJ), par laquelle cette Ambassade proposait, dans le cadre de la Coopération belge au Burundi, la prolongation d'un an de deux Conventions Spécifiques dans le Secteur Education ainsi que la Convention Spécifique du PAIOSA 3 «Programme d'Appui Institutionnel et Opérationnel au Secteur Agricole».

Bien que les prolongations des projets du Secteur Education aient été conclues, ceci n'est pas le cas pour le projet PAIOSA, sujet qui pourtant a été traité extensivement avec les services du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à différents niveaux, voire pendant un ample entretien, le mois dernier, entre le Ministre et moi-même en présence du Représentant Résident d'ENABEL. Pendant cet entretien, l'impact d'une absence de prolongation sur l'engagement et l'ampleur des activités du PAIOSA 3 a été évoqué de façon détaillée.

En absence de réponse, ENABEL ne peut mettre en œuvre et achever de façon adéquate toutes les activités programmées, vu que le programme trouvera son terme à la date du 08.04.2020, tel que prévu initialement.

Nous vous saurons gré de nous faire parvenir votre réponse dans les premières semaines à venir, afin de conclure cette prolongation et de finaliser ledit projet dans les meilleures conditions.

L'Ambassade du Royaume de Belgique saisit cette occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Etrangères de la République du Burundi l'assurance de sa haute considération.

Fait à Bujumbura le 23 janvier 2019

SPOE DE BELGIQUE X

Ministère des Affaires Etrangères de la République du Burundi à Bujumbura